

DECouvrez L'ENSEMBLE DE NOTRE OFFRE  
DE SERVICES SUR NOTRE SITE INTERNET



# MODULES DE SENSIBILISATION

## Le Bruit

## PRESENTATION

Tout bruit est un son mais tous les sons ne sont pas des bruits.

Pour simplifier, un son devient un bruit lorsque sa perception est gênante ou désagréable.

La lutte contre les effets du bruit peut être menée à différents niveaux et on priorisera toujours le collectif avant l'individuel.

L'ASMIS vous propose deux modules de sensibilisation, à l'attention des salariés et du personnel encadrant.

## MODULE SALARIE

**L'objectif de ce module est de sensibiliser les salariés aux dangers du bruit. Il s'agit de les informer des conséquences possibles sur l'audition et de souligner l'importance de se protéger contre le bruit**

DUREE



1 h 00

MODALITES



En entreprise

PARTICIPANTS



6 à 12

## MODULE ENCADREMENT

**L'objectif est de sensibiliser les employeurs et/ou l'encadrement aux dangers potentiels du bruit, à leurs responsabilités légales et aux méthodes de prévention/réduction du bruit**

DUREE



1 h 15

MODALITES



En entreprise

PARTICIPANTS



6 à 12

L'ASMIS peut également vous aider à réaliser un diagnostic du bruit par une métrologie  
Pour en savoir plus contactez votre équipe santé travail